



# BILAN CARBONE

# Sommaire

## ◆ Introduction

### 1- Etude de la méthode

- a- Qu'est-ce que la méthode Bilan Carbone?
- b- La composition d'un diagnostic
- c- Comment établir un diagnostic?
- d- Comment appliquer la méthode Bilan Carbone?

### 2- But de cette méthode

- a- Quels chiffres sont obtenus avec la méthode?
- b- Pourquoi se préoccuper de ce qui est émis indirectement par l'activité?

### 3- Après avoir effectuer la méthode

- a- Concrètement et à court terme, que faire des résultats?
- b- A long terme?

## ◆ Conclusion

# ◆ Introduction

La méthode du Bilan Carbone, développée par l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), permet de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre « directes et induites » engendrées par un territoire, un bâtiment, ou une entreprise. Elle permet également d'étudier la vulnérabilité d'une activité économique et tout particulièrement sa dépendance aux énergies fossiles, dont le prix est amené à augmenter dans les prochaines années.

C'est à la fois un outil et une démarche :

-L'outil se compose principalement d'un **tableur Excel** prêt à l'emploi qui répertorie tous les processus nécessaires à l'activité : chauffage des locaux, combustion des procédés de fabrication, déplacements des personnes, fabrication des matières premières utilisées, traitement des déchets...

- La démarche s'appuie sur les résultats obtenus avec ce tableur. À partir de ceux-ci, on peut établir un plan d'actions à mettre en œuvre pour réduire les émissions de GES, pour nous engager dans cette dynamique et diminuer ainsi notre dépendance énergétique.

Au-delà de la comptabilisation, le Bilan Carbone se situe dans une démarche de management environnemental.

Il permet de :

- sensibiliser les entreprises et les salariés à l'effet de serre.
- hiérarchiser les enjeux prioritaires en matière de réduction des émissions.
- définir, piloter et suivre les actions de réduction à court et à long terme.

# 1- Etude de la méthode

## a- Qu'est-ce que la méthode Bilan Carbone?

- ✓ C'est une comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre à partir de méthode de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par une activité ou un territoire.
- ✓ Elle s'applique à toute activité : entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités et même au territoire géré par les collectivités.
- ✓ Cette évaluation est la première étape indispensable pour réaliser un diagnostic « effet de serre » de son activité ou de son territoire. En hiérarchisant les postes d'émissions en fonction de leur importance, il sera plus facile de prioriser les actions de réduction des émissions les plus efficaces.

- ✓ Cette méthode développée par l'ADEME est compatible avec la norme ISO 14064, l'initiative GHG Protocol et les termes de la Directive "permis" n° 2003/87/CE relative au système d'échanges de quotas de CO2.
- ✓ L'outil Bilan Carbone se décline en 2 versions :
  - La version **entreprises** ou **version n°4** mise à jour en juillet 2006. Elle permet d'évaluer les émissions nécessaires au fonctionnement d'une activité industrielle ou tertiaire.
  - La version **collectivités** ou **version n°5** éditée en janvier 2007. Cette dernière version se décompose en deux modules :
    - le module **patrimoine et services** qui évalue les émissions de fonctionnement de la collectivité pour ses propres activités.
    - le module **territoire** qui évalue les émissions de toutes les activités (industrie, tertiaire, résidentiel, agriculture transport...) prenant part sur le territoire de la collectivité.

## b- La composition d'un diagnostic

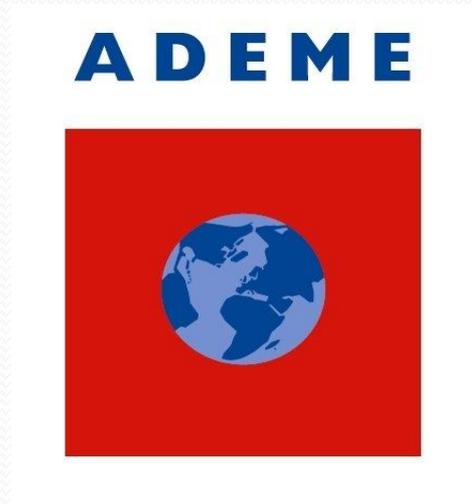
- ✓ Chaque version ou module du Bilan Carbone se compose de :
  - un **tableur Excel principal** dit tableur-maître prêt à l'emploi pour effectuer le calcul des émissions, comparer entre elles les émissions d'une année sur l'autre et évaluer le potentiel de diverses actions de réduction.
  - un premier **utilitaire**, spécifiquement prévu pour assister l'utilisateur dans le calcul des tonnes/kilomètres en transport routier.
  - un deuxième **utilitaire** dédié au calcul des fuites de gaz frigorigènes dans les installations de froid et climatisation
  - un troisième **utilitaire** ayant pour vocation de permettre à l'utilisateur d'exploiter les résultats du tableur principal en simulant «ce qui est économiquement en jeu » sur l'ensemble de l'activité étudiée si le coût des énergies fossiles augmente ou si une taxe sur les émissions de GES est instaurée.
  - les **manuels d'utilisation de ces différents tableurs**.
  - le **Guide méthodologique**, décrivant la mise au point de la méthode pour toute activité industrielle ou tertiaire, toute collectivité ou tout territoire.
  - le document **Calcul des facteurs d'émission**, explicitant notamment la manière dont ont été choisies les valeurs utilisées par défaut dans les tableurs, ainsi que les sources utilisées.

### c- Comment établir un diagnostic?

- ✓ Pour faire réaliser le Bilan Carbone de l'activité ou du territoire, on peut consulter un **des prestataires formés à la méthode** par l'ADEME. Il faut alors vérifier les compétences et l'expérience requises pour nous accompagner dans cette démarche de diagnostic dont la finalité est de mettre en œuvre un plan d'actions de réduction des émissions de GES.
- ✓ Il est également possible de suivre la formation délivrée par l'ADEME. Spécialement formatée pour les futurs prestataires en diagnostics Bilan Carbone, elle peut également s'appliquer aux intervenants des entreprises, organisations ou collectivités pour une application en interne de la démarche.

## d- Comment appliquer la méthode Bilan Carbone?

Grâce à un **didacticiel**, on peut appliquer le Bilan Carbone à une PME de l'industrie chimique. Il traite un exemple simplifié du Bilan Carbone et ne porte que sur une partie des émissions de l'entreprise.



# 2- But de cette méthode

## a- Quels chiffres sont obtenus avec la méthode Bilan Carbone?

Le tableur fourni permet de connaître les émissions de gaz à effet de serre engendrées par l'activité, soit **directement** soit **indirectement**, à cause :

- de **l'électricité** ou de la **vapeur** achetée, des **moyens de transport** qu'utilisent les salariés et les clients.
- des **transports générés** par l'acheminement des matières premières ou fournitures et par la livraison des produits fabriqués.
- de la **construction** des bâtiments occupés.
- de la **fabrication** des matières premières employées par l'activité (y compris le papier dans un bureau).
- de la fin de vie **des déchets** engendrés.
- de la **consommation** d'énergie et des autres émissions des produits vendus.
- de la fin de vie de ces **produits vendus**.

## b- Pourquoi se préoccuper de ce qui est émis indirectement par l'activité ?

Parce que les gaz à effet de serre produisent le même effet sur le climat quel que soit le lieu où ils sont émis, permettre une diminution des émissions procure un bénéfice à la planète.

Grâce à cette méthode, toute entreprise ou administration désirant "faire quelque chose" pour limiter la dérive climatique peut ainsi connaître :

- sa **pression globale** sur le climat.
- ses **marges de manœuvre** à court et long terme pour la faire baisser.
- son **exposition au risque** d'un renchérissement de l'utilisation de combustibles fossiles, via une taxe carbone par exemple.

# 3- Après avoir effectuer la méthode

## a- Concrètement et à court terme, que faire des résultats?

- Pour **les entreprises** et **les administrations** :
  - L'utiliser pour lancer un plan d'actions de réduction des émissions GES. Provenant majoritairement d'utilisations de combustibles fossiles, toute réduction de GES aura un impact positif sur vos charges de chauffage, transport...
  - Inclure un objectif de réduction dans un système de management environnemental (y compris ISO ou EMAS) ;
  - Publier le montant des émissions volontairement (rapport environnement) ou dans le cadre d'obligations ou d'engagements concernant l'activité (REGES, directive permis, stratégie nationale de développement durable pour les administrations...).

➤ Pour **les collectivités** :

- L'utiliser pour lancer un plan d'actions de réduction des émissions GES. Provenant majoritairement d'utilisations de combustibles fossiles, toute réduction de GES aura un impact positif sur vos charges de chauffage, transport... Cette 1<sup>ère</sup> appropriation interne de la problématique de réduction des GES est une démarche d'exemplarité indispensable avant de lancer une dynamique territoriale de réduction des émissions
- Lancer un plan d'actions de réduction des émissions de GES, dans le cadre d'un Plan Energie Climat Territorial ou dans le volet « Energie - Effet de serre » d'un Agenda 21 Local.

## b- A plus long terme?

- Modifier la **stratégie de l'activité** de l'entreprise, de la collectivité ou du territoire pour la rendre progressivement moins "riche" en émissions de gaz à effet de serre.
- Demander **aux fournisseurs** de faire le Bilan Carbone pour choisir en fonction des performances en la matière (ce qui est de se couvrir contre les hausses futures des combustibles fossiles ou la taxation vraisemblable des émissions).
- Se **préparer** à une vraisemblable augmentation des obligations réglementaires en la matière.
- Indexer **la part variable** de la rémunération des cadres dirigeants sur les performances de l'entreprise en la matière (ce système est déjà en vigueur dans quelques entreprises).

# ◆ Conclusion

En bref, cette méthode permet de compter toutes les émissions, qu'elles aient lieu directement à l'entreprise ou indirectement chez les clients ou les fournisseurs, dès lors qu'elles correspondent à des processus nécessaires à l'activité, ceci dans le but de les améliorer afin de diminuer l'effet de serre et les rejets de CO2 dans l'atmosphère.

